

## I BUT DU COURS

On imagine difficilement aujourd'hui une philosophie morale ou politique qui n'accorderait aucune importance à l'idéal d'égalité. Les philosophes ont d'ailleurs pris l'habitude de se situer et de s'expliquer par rapport à cet idéal. En même temps, la définition et les implications de ce concept soulèvent plus de questions et de désaccords qu'elles n'encouragent de consensus.

Ce séminaire interrogera cette controversée notion d'égalité, en posant notamment la question du pourquoi de l'égalité ou de ce qu'il s'agit d'égaliser – le bien-être? les droits? les revenus? Cela devrait enfin ouvrir vers une réflexion sur les contextes sociaux, politiques ou professionnels où ces questions se posent.

## II OBJECTIFS

### ***Objectifs de connaissance :***

- a. Identifier les différentes conceptions de l'égalité en philosophie morale et politique, et leurs implications.
- b. Maîtriser les concepts fondamentaux en philosophie morale et politique qui sont pertinents à l'étude du concept ou de l'idéal d'égalité.

### ***Objectifs d'habiletés intellectuelles :***

- c. Permettre à l'étudiant d'acquérir une meilleure compréhension des différents débats et positions philosophiques en philosophie morale et politique, et de développer une position critique à leur égard.
- d. Favoriser les habiletés de lecture de l'étudiant, sa capacité de synthèse et d'argumentation, ainsi que son esprit critique.

## III CONTENU

Nous aborderons d'abord les questions morales et politiques soulevées par l'idéal d'égalité par la lecture de l'ouvrage de Thomas Nagel, *Égalité et partialité*, que nous évaluerons à la lumière d'autres positions sur la question (Singer, Rawls, Taylor, Gauthier). Nous nous intéresserons par la suite à une série de questions ou de débats sur la notion d'égalité : au fameux débat sur l'« Égalité de quoi? » (Sen, Dworkin), à l'égalitarisme des chances (Cohen, Arneson) et à ses critiques (Anderson, Scheffler), à l'alternative entre égalité et priorité (Frankfurt, Parfit), au problème du rapport de l'égalité à la responsabilité ou encore à celui de la portée de cet idéal.

## IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les séminaires seront organisés autour de courtes leçons magistrales, d'études de textes, et de discussions.

Avant chaque séance, les étudiants devront faire parvenir au professeur quelques questions ou commentaires critiques à propos des lectures prévues et à partir desquels la discussion sera orientée.

La formule sera différente lors des dernières séances, qui seront consacrées à de courts exposés oraux. Les étudiants auront alors à présenter et à défendre leur projet de travail final. (Le nombre de séances consacrées à ces exposés dépendra évidemment du nombre d'étudiants inscrits au séminaire.)

## V BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

### **Lectures obligatoires :**

1. Thomas Nagel, *Égalité et partialité*, Paris, Presses universitaires de France, 1994  
[Original : *Equality and Partiality*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1991]
2. Un recueil de textes contenant les autres lectures obligatoires.  
Le recueil sera disponible à la librairie Zone.

### **Lectures suggérées**

Des éléments de bibliographie seront présentés aux étudiants à chaque séance.

## VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un **exposé** en classe comptant pour 20% de la note finale. Il s'agit d'une communication d'environ 20 minutes lors de laquelle l'étudiant doit présenter et défendre la thèse ou les arguments qu'il compte développer dans le cadre de son travail écrit. L'exposé sera suivi d'une période de questions et de discussions avec les autres participants. Critères de correction : cohérence et clarté de la présentation, pertinence et rigueur de l'argumentation, qualité des réponses aux objections et aux questions.

Un **travail écrit** de 15 à 20 pages comptant pour 50% de la note finale. Ce travail complètera et approfondira le sujet et l'argumentaire présentés à l'oral, en tenant compte notamment des commentaires et des objections formulés par le professeur et les autres participants suivant l'exposé. Le travail devra être remis au plus tard pendant la semaine d'examens. Critères de correction : clarté et rigueur de la présentation et de l'argumentation, originalité de la réflexion, qualité de la langue.

Avant chaque séance, les étudiants devront aussi faire parvenir au professeur quelques **questions ou commentaires critiques** sur les lectures prévues, qui serviront d'amorce à la discussion. Ils devront être envoyés par courriel le jour précédent le séminaire. Ces exercices comptent pour 20% de la note finale.

**La participation** au séminaire et la qualité et la pertinence des interventions comptent pour 10% de la note finale.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

\*\*\*

Des précisions quant à ces différentes évaluations seront données lors de la première séance de séminaire.

Tous les travaux seront remis dactylographiés en Times 12 ou l'équivalent, double interligne avec marges de 2,5 cm.

Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour.

Attention à l'orthographe et à la syntaxe. Si des problèmes de syntaxe sont tels qu'ils affectent profondément la clarté du texte, la pénalité sera plus élevée que 10 %, car il n'est pas possible de trouver clair un exposé qui est mal écrit.